



Fiche d'inscription

École Kaddouch & Music - 7, impasse Alfred de Vigny - 65000 Tarbes - Tel : 05 62 37 07 08

Nom et Prénom de l'enfant :

Nom et Prénom du représentant légal :

Date de Naissance :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Inscription dans les disciplines suivantes :

☐ Éveil Musical (dès 5 mois) : cours de groupe de 20 mn (cf planning)

☐ Formation musicale (dès 4 ans) : cours de groupe de 20 mn (cf planning)

☐ Cours de Piano : cours individuels de ☐ 10 ☐ 15 ☐ 20 mn (cf planning)

Veillez joindre à la présente :

Le règlement de la scolarité (cf fiche de tarifs jointe) ainsi que les frais d'inscription : 75 €

Règlement : ☐ espèces ☐ chèque ☐ virement

IMPORTANT :

Périodicité des cours :

- L'année scolaire se déroule de septembre à juin.
- Les cours de groupe et les cours individuels de piano avec Line ou Robert, dépendent d'un planning dont le parent et/ou le représentant de l'élève déclare avoir pris connaissance et avoir reçu copie.

Remplacement des cours :

Aucun remplacement ne sera assuré en cas d'absence de l'élève, quel qu'en soit le motif. Cette règle s'applique autant aux cours de groupe qu'aux cours individuels.

Règlement des cours :

- Le règlement des frais de scolarité devra être effectué à l'inscription.
- Une fois le règlement effectué, la place de l'élève sera réservée au sein de l'école pendant l'intégralité de la période de cours considérée.
- Toute rétractation et/ou absence de l'élève, pour quelque motif que ce soit, ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement.
- Lorsque le règlement est opéré à la faveur d'un encaissement échelonné de plusieurs chèques, l'école sera en droit d'encaisser l'intégralité des chèques aux périodes convenues, même en cas de rétractation et/ou absence de l'élève.
- Cependant, la rétractation adressée par courrier à l'école et réceptionnée au plus tard, un mois avant la date de début des cours, donnera lieu à un remboursement de 50% des frais de scolarité.

Fait à Tarbes, en double exemplaire, le

Signature :